

CONCEPTION DES BÂTIMENTS BOIS ET SECURITE INCENDIE

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026 à Lempdes/Clermont-Ferrand (63)

Ou

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2026 à Lyon (69)

*** Formation proposée en présentiel ***



DURÉE : 2 journées (14 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Prérequis : aucun



OBJECTIFS :

- Identifier les différents aspects de la sécurité incendie en construction bois, notamment pour les bâtiments de logements collectifs et les Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Identifier les spécificités des structures bois en isolation thermique par l'extérieur concernant la sécurité incendie
- Concevoir des solutions conformes aux exigences de sécurité incendie relative à l'intégration du bois et des isolants naturels dans les bâtiments de logements et d'ERP
- Proposer des solutions conformes aux évolutions réglementaires et aux travaux en cours vis-à-vis des justifications à produire



PROGRAMME :

1 - Les incendies en France et les statistiques de la DDSC

2 - Le socle réglementaire français :

- * **Réaction au feu et les emplois possibles du bois, comportement au feu des bois massifs, ignifugation**
 - Exercice de conception multicritères (acoustique, thermique, incendie)
- * **Résistance au feu, les justifications et les protections**
 - Exercice de conception multicritères (acoustique, thermique, environnementale et incendie)
- * **Propagation au feu : essai Lepir et exploration en détail du guide « Bois construction et propagation du feu par les façades »**

3 - Exigences et solutions selon les ouvrages : établissement recevant du public (ERP), habitations et lieux de travail (locaux à sommeil, hauteur < 8 m, hauteur > 8 m) :

- Réglementation française
- Catégories et types d'ERP
- Exigences réglementaires en réaction et en résistance au feu

- Cas des isolants naturels
- Isolation par l'extérieur
- Cas de façades
- Cas des réhabilitations

4 - Application autour d'exercices de conception pour comprendre les jeux de conséquences avec l'intégration multicritères (acoustique, thermique, environnementale et incendie)

5 - Evolutions récentes : projets de textes ERP

- Retours d'expérience
- Guide feu façades FCBA/CSTB



FORMATEURS : Yves Marie Ligot, Expert bois et sécurité incendie Antoine Baugé, Ingénieur structure

• **Compétences :** Directeur bureau d'études techniques en charpente et construction bois, maîtrise d'œuvre associée avec les architectes. Formation et animation de projets bois. Formateur en sécurité incendie des constructions bois. Formateur à l'utilisation du manuel simplifié Eurocode 5. • **Formation initiale :** DUT Génie Civil.

Antoine Baugé, Ingénieur structure • **Compétences :** Associé bureau d'étude bois, conception, justification et dessin de bâtiments en structure bois, neufs et réhabilitations Formation et animation de projets bois. • **Formation initiale :** Ingénieur ESB

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Date limite d'inscription le 19 mai 2026 (session Lempdes) ou le 2 septembre 2026 (session Lyon)

Prix :

450 € HT soit 540 € TTC pour les adhérents à Fibois et son réseau

550 € HT soit 660 € TTC pour les non-adhérents

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

[Adhérez](#)

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est **certifiée Qualiopi** pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIPL :** le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>
- **OPCO EP :** le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys :** le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto :** le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent Handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ **Paper-board**
- ☐ **Vidéoprojecteur**
- ☐ **Support de formation remis aux stagiaires**

Modalités pédagogiques

- ☐ **Apport théorique en présentiel**
- ☐ **Méthode de formation participative et active**
- ☐ **Etudes de cas**
- ☐ **Ressources documentaires**



Plus de renseignements : *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -*

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent handicap: jp.mathe@fibois-aura.org

**DURÉE** : 2 journées (14 heures)**BULLETIN REPONSE À COMPLETER****FORMATION****Conception des bâtiments bois et sécurité incendie**

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026 à Lempdes/Clermont-Ferrand (63)

Ou

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2026 à Lyon (69)

Présentiel

Date limite d'inscription le 19 mai 2026 (63) ou le 2 septembre 2026 (69)

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation les 4 et 5 juin 2026☐ 540 € TTC adhérents☐ participera à la formation les 17 et 18 septembre 2026☐ 660 € TTC non-adhérents

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui☐ non**Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?**☐ emailing☐ réseaux sociaux☐ news Fibois☐ encart publicitaire☐ bouche à oreille☐ autre : précisez.....**A retourner par courrier avec le règlement à****Date / Cachet / Signature****Fibois Auvergne-Rhône-Alpes****10 Allée des Eaux et Forêts****63370 LEMPDES**

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA est membre



avec le soutien de



V 4 du 4 février 2026